



ASSEMBLÉE NATIONALE

17ème législature

Acceptabilité de la transition écologique

Question au Gouvernement n° 748

Texte de la question

ACCEPTABILITÉ DE LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE

Mme la présidente . La parole est à M. Hubert Ott.

M. Hubert Ott . Dès son origine, le Mouvement démocrate a placé l'écologie au cœur de son projet de société. L'écologie doit rassembler, c'est notre conviction.

Depuis 2017, notre groupe cherche à atteindre cet objectif, pour faire face à la crise climatique.

Nos récents débats au sujet de la remise en cause des ZFE ou de l'avenir du ZAN montrent qu'une trajectoire de transition doit toujours s'accompagner de solutions réalistes et accessibles à tous. L'écologie ne doit pas se transformer en impasse.

Si les réponses aux défis environnementaux ne sauraient être construites sans ou contre les Français, deux réalités nous interpellent : le dérèglement climatique et l'effondrement de la biodiversité. Elles nous imposent sécheresses, inondations, tempêtes, pollution de l'air et dépérissement des forêts, et nous nous retrouvons avec une dette écologique qu'il est de notre responsabilité de ne pas léguer à nos enfants.

Plus que jamais, la science doit nous servir de boussole pour comprendre ces phénomènes. Nous devons nous écouter, partager et réfléchir ensemble avant de décider. Nous devons respecter le réel et le vivant, pour agir avec justesse et, surtout, transformer sans dégrader.

Partout, des personnes engagées – chefs d'entreprise, citoyens, agriculteurs ou viticulteurs – incarnent une écologie concrète. Ils cultivent le respect de la nature, intègrent l'innovation et se réunissent pour bâtir un avenir durable. Ils sont nos exemples !

Il n'y a pas une solution unique, mais des solutions concrètes, adaptées à chaque territoire, car les enjeux ne sont pas simples et ne doivent pas trouver de réponses binaires. Ces réponses doivent se construire dans la cohésion et la compréhension, pour un bénéfice partagé.

Dans un contexte où reculer reviendrait à renoncer, comment le gouvernement compte-t-il maintenir le cap d'une écologie qui rassemble et qui exige, capable de répondre aux grandes attentes, de préserver la santé, de respecter le vivant et l'environnement, d'encourager notre économie... *(Le temps de parole étant écoulé, Mme la présidente coupe le micro de l'orateur. - Les députés des groupes Dem et HOR applaudissent ce dernier.)*

Mme la présidente . La parole est à Mme la ministre de la transition écologique, de la biodiversité, de la forêt, de la mer et de la pêche.

M. Aurélien Pradié . Qui devrait remercier le député pour sa question ! (*Sourires.*)

Mme Agnès Pannier-Runacher, *ministre de la transition écologique, de la biodiversité, de la forêt, de la mer et de la pêche* . Vous avez raison de nous interroger sur nos exigences en matière de protection de l'environnement et sur l'acceptabilité des mesures associées pour les Français. Cette question est centrale et doit le rester.

L'écologie ne peut pas servir de variable d'ajustement et la transition ne peut pas être modulée au gré des humeurs ou des échéances électorales. Or ces dernières semaines, l'écologie a fait face à des difficultés. Elles n'ont rien d'inédit et n'entament pas notre détermination à agir.

Mme Christine Arrighi . Qu'est-ce que vous faites au juste ? Un peu de courage !

Mme Agnès Pannier-Runacher, *ministre* . Pendant qu'on débat, le dérèglement climatique ne négocie pas. Ses effets sont visibles, concrets, parfois violents, et nous n'avons plus le luxe de faire semblant d'agir.

Comme vous, je crois en une écologie populaire, pleinement compatible avec le progrès. Le vote, hier soir au Sénat, de l'excellent texte défendu ici par Anne-Cécile Violland et Antoine Vermorel-Marques contre l'ultrafast fashion me donne raison : une majorité large et transpartisane a émergé au sujet d'un enjeu concret d'écologie et d'emploi. (*Mme Justine Gruet applaudit.*)

Mme Christine Arrighi . Et la loi Duplomb, on en parle ?

Mme Agnès Pannier-Runacher, *ministre* . Je crois aussi en une écologie qui transforme nos modèles sans punir les Français, en accompagnant et en protégeant ces derniers plutôt qu'en les trompant. Je crois en une écologie qui crée aujourd'hui plus d'emplois que les autres secteurs économiques, en une écologie qui permet de fournir des solutions – c'est ce que nous faisons avec le leasing social ou avec la protection de la qualité de l'eau et de l'air, au profit des Français.

Quand nous travaillons avec les élus locaux sur l'artificialisation, c'est pour mieux concilier développement des territoires et protection des sols. Oui, il nous faut une écologie du réel, une écologie du courage,...

Mme Christine Arrighi . Le courage, c'est bien ce qui vous manque !

Mme Agnès Pannier-Runacher, *ministre*une écologie qui n'oppose pas, mais qui rassemble. Surtout, une écologie qui protège.

Vous le savez, aux côtés du président de la République, nous avons accompli des progrès significatifs depuis 2017. Les émissions de gaz à effet de serre ont diminué de 20 %. La qualité de l'air s'est améliorée de 30 % dans les agglomérations. Près de 50 000 emplois industriels ont été créés.

M. Théo Bernhardt . Merci bien, c'est terminé.

Mme Estelle Youssouffa . Allez, ça suffit maintenant.

Mme Agnès Pannier-Runacher, *ministre* . Voilà notre bilan et nous continuerons à le défendre.

Données clés

Auteur : [M. Hubert Ott](#)

Circonscription : Haut-Rhin (2^e circonscription) - Les Démocrates

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 748

Rubrique : Environnement

Ministère interrogé : Transition écologique, biodiversité, forêt, mer et pêche

Ministère attributaire : Transition écologique, biodiversité, forêt, mer et pêche

Date(s) clé(e)s

Question publiée le : 4 juin 2025

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue dans le journal officiel le 4 juin 2025